

028_VDS103

Exécution pour les maîtres d'ouvrage

MAISON UNIFAMILIALE

Maîtrise d'ouvrage :

Lore VANDOORNE
Jan HAERENS

Conception :

Ouest Architecture

Adresse :

Rue Vanderschrick, 103
1060 Saint-Gilles

Surface brute projetée :

267 m²

Début de chantier :

Février 2024

Coûts subsides RENOLAB :

37.980 €

Objectif PEB :

PEB C+ < 100 kWh/m².an

Transformation d'un ancien atelier en fond de parcelle en une maison **unifamiliale** dans le quartier de Saint-Gilles. Le projet allie durabilité urbaine, espaces verts et mobilité écologique. Il privilégie la construction circulaire et l'utilisation de matériaux recyclés, en maximisant la lumière naturelle.

✓ Réemploi	✓ Pompe à chaleur
✓ VMC D	✓ Citerne : 5.000 l
✓ Installation photovoltaïque	✓ CBS+ : 0,18



CONCEPTION CIRCULAIRE

- Structure bois
- Assemblage sec
- Hiérarchie constructive
- Système de façade amovible et adaptable



PERFORMANCE ET TRANSITION ENERGETIQUE

- Isolation des parois
- Installation photovoltaïque
- Intégration d'une pompe à chaleur



MOBILITE ET ACCESSIBILITE

- Local vélo spacieux et facilement accessible
- Rez-de-chaussée accessible PMR



EAU

- Désimperméabilisation de la cour et création d'un jardin de pleine terre
- Récupération des eaux pluviales (WC, extérieur)



MATERIAUX

- Consolidation de la structure existante
- Réemploi d'éléments existants *in situ*
- Utilisation de matériaux de réemploi
- Utilisation de matériaux naturels



CONFORT ET BIEN-ÊTRE

- Intégration d'une ventilation double flux
- Réflexion sur l'éclairage naturel et les vues
- Réflexion acoustique globale
- Réflexion sur la définition du volume protégé et chauffé

Gestion des eaux et biodiversité



Une citerne d'eau pluviale sera installée dans la cour, elle alimentera un robinet extérieur, les toilettes et la machine à lessiver. Le trop-plein de la citerne sera infiltré dans un massif drainant au niveau de la cour intérieure.

La cour, anciennement couverte et minérale, est transformée en espaces plantés et pavés perméables.

D'autres espaces verts sont également intégrés à l'ancien volume de l'atelier pour apporter de la lumière naturelle au logement.

Volume chauffé minimisé

Quels espaces doivent être chauffés ? Quels espaces peuvent tolérer une température intermédiaire ? Quelle est la limite du volume protégé ? Toutes ces réflexions mènent à choisir où, et comment, isoler le bâtiment ainsi que la manière de coupler les différentes techniques au confort attendu à chaque endroit de l'immeuble.

Le chauffage au sol est donc privilégié dans les pièces de vie chauffées en continu tandis qu'une solution avec moins d'inertie est choisie dans les autres espaces à l'occupation intermittente.

